BELESSORT (François)

[il signe Bellesord]. Lorsqu'il est engagé à Tréguier, le 15 mai 1665, on le dit originaire du diocèse du Mans. Il recevra 12 livres par mois de gages, et distribution de chantre. Il reste en poste à Tréguier un an plein puisqu'il reçoit ses gages pour les cinq premiers mois de 1666 (ADCA, 2 G 442). En 1665, étant Me de musique à Tréguier, il est lauréat du concours annuel de motets composés pour la fête de la Sainte-Cécile du Mans. Le lauréat de 1675 s'appelle aussi Belessort (on en ignore le prénom), alors « maître de musique de l'église de Besançon ». (E.L. Chambois, La fête de Sainte Cécile à la cathédrale du Mans, 1633 -1784, in L'Union Historique et Littéraire du Maine, T. II, Le Mans, 1894, p. 350). Il pourrait à nouveau s'agir de François, poursuivant son itinérance musicale. En 1666, il est d'ailleurs signalé comme maître de musique (passant) en la collégiale Saint-Pierre-la-Cour, au Mans (Sylvie Grangier, Les métiers de la musique en pays manceau et fléchois (1661-1850), thèse, Université du Maine, dir. Anne Fillon, 1996, 2 vol., vol. 2, tableau 115). Le 9 aout 1669, baptême de Charles, fils du sieur François Belessort, maître de la musique de S.A. Parrain, S.A. représentée par M. Claude Soléras, chanoine de la collégiale de Saint-Georges.- Le 18 janvier 1706, inhumation de Gabrielle-Thérèse Vernisson, veuve du sieur François de Bellessort, maître de la musique de S. A. Charles IV ,(Henri LE PAGE, Les archives de Nancy, ou Documents inédits relatifs à l'histoire de cette ville, t. 3, Lucien Wiener, Nancy, 1865, p. 345-346)